



Membre dans un conseil administration

Par **Darguesse**, le **13/03/2009** à **10:27**

Bonjour,

je suis salariée et bénévole dans une association -comité des fêtes, je voulais savoir si je pouvais me présenter dans le bureau d'un conseil d'administration dans l'association en sachant que je ne peux pas être secrétaire ou trésorière mais membre dans le CA

merci de votre réponse,

recevez, mes sincères salutations

colette Darguesse